



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 décembre 2012  
Français  
Original : anglais

Soixante-septième session  
Point 69 de l'ordre du jour

## Promotion et protection des droits de l'homme

### Rapport de la Troisième Commission\*

*Rapporteur* : M. Suljuk Mustansar **Tarar** (Pakistan)

#### I. Introduction

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 21 septembre 2012, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-septième session la question intitulée :

« Promotion et protection des droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne »

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. Il est rendu compte des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/67/457 et Add.1 à 4.



**Point 69**

**Promotion et protection des droits de l'homme**

Lettre datée du 21 septembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant du Pakistan (A/67/387-S/2012/717)

Lettre datée du 21 septembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant de la Fédération de Russie (A/67/390)

**Point 69 a)**

**Application des instruments relatifs aux droits de l'homme**

Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses cent troisième et cent quatrième sessions [A/67/40 (Vol. I et II)]

Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses quarante-septième et quarante-huitième sessions (A/67/44)

Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de ses quinzième et seizième sessions (A/67/48)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/67/264)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/67/269)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant (A/67/281)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur leur vingt-quatrième réunion (A/67/222)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/67/279)

**Point 69 b)**

**Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

Rapport du Comité des disparitions forcées sur les travaux de ses première et deuxième sessions (A/67/56)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/67/159)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/67/163)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/67/181)

Rapport du Secrétaire général sur le moratoire sur l'application de la peine de mort (A/67/226)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice (A/67/260 et Add.1)

Rapport du Secrétaire général sur les personnes disparues (A/67/267)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (A/67/271)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'ombudsman, du médiateur et des autres institutions nationales de défense des droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme (A/67/288)

Rapport du Secrétaire général sur la lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence fondés sur la religion ou la conviction (A/67/296)

Rapport du Secrétaire général sur le procès des Khmers rouges (A/67/380)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants (A/67/261)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/67/268)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/67/275)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de l'expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable (A/67/277 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (A/67/278)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises (A/67/285)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination (A/67/286)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels (A/67/287)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (A/67/289)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (A/67/292)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités (A/67/293)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (A/67/299)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'étape du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (A/67/302)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction (A/67/303)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels (A/67/304)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats (A/67/305)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation (A/67/310)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (A/67/357)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition (A/67/368)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/67/396)

Note du Secrétaire général sur le rapport du Groupe de travail sur le droit au développement sur les travaux de sa treizième session (Genève, 7-11 mai 2012) (A/67/178)

Note verbale datée du 12 novembre 2012, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/67/5)

**Point 69 c)**

**Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/67/327)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/67/333)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/67/362)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (A/67/369)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/67/370)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 (A/67/379)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/67/383)

Lettre datée du 24 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant du Myanmar (A/C.3/67/4)

**Point 69 d)**

**Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/67/36)

## **II. Examen d'un projet de décision proposé par la présidence**

4. À sa 48<sup>e</sup> séance, le 28 novembre, la Commission a décidé, sur la proposition du Président, de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte d'un certain nombre de documents examinés au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme (voir par. 5).

### III. Recommandation de la Troisième Commission

5. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

#### **Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme**

L'Assemblée générale prend note des documents ci-après présentés au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme » :

##### **Au titre de l'alinéa a)**

- a) Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses cent troisième et cent quatrième sessions<sup>1</sup>;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture<sup>2</sup>;
- c) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage<sup>3</sup>;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-quatrième réunion<sup>4</sup>.

##### **Au titre de l'alinéa b)**

- a) Rapport du Comité des disparitions forcées<sup>5</sup>;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement<sup>6</sup>;
- c) Rapport du Secrétaire général sur le procès des Khmers rouges<sup>7</sup>;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises<sup>8</sup>;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination<sup>9</sup>;

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-septième session, Supplément n° 40* (A/67/40), vol. I et II.

<sup>2</sup> A/67/264.

<sup>3</sup> A/67/269.

<sup>4</sup> A/67/222.

<sup>5</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-septième session, Supplément n° 56* A/67/56.

<sup>6</sup> A/67/159.

<sup>7</sup> A/67/380.

<sup>8</sup> A/67/285.

<sup>9</sup> A/67/286.

- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels<sup>10</sup>;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays<sup>11</sup>;
- h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme<sup>12</sup>;
- i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités<sup>13</sup>;
- j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'étape du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible<sup>14</sup>;
- k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels<sup>15</sup>;
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats<sup>16</sup>;
- m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation<sup>17</sup>;
- n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression<sup>18</sup>;
- o) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition<sup>19</sup>;
- p) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste<sup>20</sup>;
- q) Note du Secrétaire général sur le rapport du Groupe de travail sur le droit au développement sur les travaux de sa treizième session (Genève, 7-11 mai 2012)<sup>21</sup>.

---

<sup>10</sup> A/67/287.

<sup>11</sup> A/67/289.

<sup>12</sup> A/67/292.

<sup>13</sup> A/67/293.

<sup>14</sup> A/67/302.

<sup>15</sup> A/67/304.

<sup>16</sup> A/67/305.

<sup>17</sup> A/67/310.

<sup>18</sup> A/67/357.

<sup>19</sup> A/67/368.

<sup>20</sup> A/67/396.

<sup>21</sup> A/67/178.

**Au titre de l'alinéa c)**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967<sup>22</sup>.

---

---

<sup>22</sup> A/67/379.